


## 1. RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

<b>1.1</b>	<b>Identificateur de produit</b>	
	Désignation Commerciale	<b>Silmer UR-5050</b>
	Code du produit.	5775
	Nom Chimique	Mélange
	N° CAS	923294-06-8 / 13475-82-6
	Autres noms (INCI)	Bis-Hydroxypropyl Dimethicone/SMDI Copolymer
<b>1.2</b>	<b>Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation</b>	
	Utilisation Identifiée	PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
	Utilisations Déconseillées	Non disponible
<b>1.3</b>	<b>Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b>	
	Identification de la société	Siltech Corp 225 Wicksteed Ave Toronto, ON Canada M4H 1G5
	Téléphone	+1-416-424-4567
	Fax	+1-416-424-3158
	Email (personne compétente)	marsha.carter@siltech.com
	Supplémentaire Emplacement	Siltech Corp 3265 Wolfedale Road Mississauga, ON Canada L5C 1V8
	Téléphone	+1-905-270-5534
	Fax	+1-905-270-5816
<b>1.4</b>	<b>Numéro d'appel d'urgence</b>	
	Tél. d'urgence	<b>CANUTEC - TELEPHONE: EN CAS D'URGENCE SEULEMENT</b> <b>+1-613-996-6666</b>

## 2. RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>2.1</b>	<b>Classification de la substance ou du mélange</b>	<b>Flam. Liq. 3</b>
<b>2.2</b>	<b>Éléments d'étiquetage</b>	
	Désignation Commerciale	<b>Silmer UR-5050</b>
	Symbole	
	Mention(s) d'Avertissement	<b>ATTENTION</b>
	Mention(s) de Danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables.
	Mention(s) de mise en garde	P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241: Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage/...] antidéflagrant. P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive. P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

(ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.  
P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P501: Éliminer le contenu/récipient dans: Respecter les Dispositions Réglementaires Locales.  
Rien de connu

## 2.3 Autres dangers

## 3. RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Mélanges

Composants Dangereux	Synonyme(s)	%W/W	N° CAS	N° CE	Pictogramme(s) de Danger et Mention(s) de Danger
Isododecane	Pentamethylheptane	50 - 70	13475-82-6	236-757-0	GHS02, GHS08 H226 , H304, H413

## 4. RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS



### 4.1 Description des premiers secours

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Rien de connu.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

## 5. RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

En cas d'incendie, utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du CO2 pour l'extinction. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

Moyens d'extinction inappropriés

Rien de connu

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dioxyde de silicium, oxydes de carbone, composés carbonés incomplètement brûlés, formaldéhyde.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie.

## 6. RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Précaution - Les déversements peuvent être glissants. Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Transférer dans un conteneur pour élimination.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques** Voir Rubrique: 7 & 8.




## 7. RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter toute ingestion. Utiliser avec une ventilation suffisante. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Se laver soigneusement après manipulation. Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Conserver dans un récipient hermétiquement fermé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- Température de stockage: Ambiante  
Temps limite de stockage: Stable dans les conditions normales.  
Matières incompatibles: Matière comburante (agent oxydant)
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Usage industriel

## 8. RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle**  
**8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail**

SUBSTANCE	N° CAS	VLLT (VLEP 8 heures, ppm)	VLLT (VLEP 8 heures, mg/m³)	VLCT (ppm)	VLCT (mg/m³)	Remarque:
Aucun attribué						

- 8.1.2 Valeur limite biologique** Non fixé
- 8.1.3 PNECs et DNELs** Non fixé
- 8.2 Contrôles de l'exposition**  
**8.2.1 Contrôles techniques appropriés** Pratiquer une ventilation adéquate.  
**8.2.2 Équipements de protection individuelle**
- Protection des yeux/du visage  Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).
- Protection de la peau (Protection des mains/ Autres)  Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable.
- Protection respiratoire  Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
- 8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement** Risques thermiques: Liquide inflammable  
Éviter le rejet dans l'environnement.

## 9. RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**  
Aspect: Liquide incolore.

Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>100°C @ 760 mmHg
Point d'éclair (PMCC)	43 °C
taux d'Évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative / Densité (25°C)	0.87
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité (25°C)	2000 - 10000 cps
Propriétés explosives	Non applicable.
Propriétés comburantes	Non applicable.

## 10. RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>10.1 Réactivité</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Ne se produira pas.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Matière comburante (agent oxydant).
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	Dioxyde de silicium, oxydes de carbone, composés carbonés incomplètement brûlés, formaldéhyde.

## 11. RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>11.1 Informations sur les effets toxicologiques</b>	
<b>Toxicité aiguë</b>	
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Inhalation	Faible toxicité dans les conditions normales de manipulation et d'utilisation.
Contact avec la Peau	Peut causer une irritation
Contact avec les yeux	Peut causer une irritation
<b>Effets et Symptômes</b>	
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Des contacts répétés et/ou prolongés avec la peau peuvent provoquer une irritation.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non classé
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Non classé
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Non classé
<b>Cancérogénicité</b>	Non classé
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non classé
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>	Non classé
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Non classé
<b>Danger par aspiration</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b>Effets retardés et chroniques</b>	Non disponible.
<b>Calculée de estimation de la toxicité aiguë (ETA)</b>	Non disponible.

## 12. RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1	Toxicité	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
12.2	Persistance et dégradabilité	Non disponible.
12.3	Potentiel de bioaccumulation	Non disponible.
12.4	Mobilité dans le sol	Non disponible.
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Non disponible.
12.6	Autres effets néfastes	Rien de connu.

## 13. RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
13.2	Autres informations	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

## 14. RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1	Numéro ONU	2286
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	Pentaméthylheptane Solution
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4	Groupe d'emballage	III
14.5	Dangers pour l'environnement	Aucun



## 15. RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1	Règlements de l'UE	No. D'Enregistrement d'REACH	Polymère exempté / 01-2119490725-29-0000
	Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation		Traces possibles de: Octaméthylcyclotétrasiloxane (CAS# 556-67-2) < 0.1% Decaméthylcyclopentasiloxane (CAS# 541-02-6) < 0.1% Dodecaméthylcyclohexasiloxane (CAS# 540-97-6) < 0.1%

### 15.2 Stocks internationaux

Pays	Listé	Non indiqué	Polymère exempté	Autres
Etats-Unis (TSCA)		X		
Canada (DSL / NDSL)		X		✓
L'Union européenne (EINECS / ELINCS)	✓		✓	
Australie (AICS)		X		
Chine (IECSC)				✓
Japon (MITI)		X		
Corée du Sud (KECI)		X		
Taiwan (TCSI)		X		
New Zealand (NZIoC)		X		
Philippines (PICCS)		X		

### 15.3 Règlements nationaux

Etats-Unis (TSCA)	soins personnels exonérés
HMIS (Système D'information sur les Matières Dangereuses)	H = 1 / F = 2 / R = 0
Estimation de NFPA	H = 1 / F = 2 / R = 0

#### 15.4 Réglementations d'état aux Etats-Unis

15.4.1	SUBSTANCES CONNUES DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE POUR CAUSER DES DÉFAUTS DE NAISSANCE OU TOUT AUTRE MAL REPRODUCTEUR	Rien de connu.
15.4.2	SUBSTANCES CONNUES DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE POUR CAUSER LE CANCER	Rien de connu.
15.4.3	Droit de L'état à Connaître Les Listes	Liste(s) Spécifique(s) pas nécessaire Traces possibles de: <b>Octamethylcyclotetrasiloxane (CAS# 556-67-2) &lt; 0.1%</b>

## 16. RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Révision: **January 22, 2024**

### LÉGENDE

VME : Limite d'exposition prolongée  
VLCT Valeur limite d'exposition à court terme  
STOT Toxicité spécifique pour certains organes cibles  
DNEL Niveau dérivé sans effet (DNEL)  
PNEC Concentration prévisible sans effet (PNEC)  
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique  
vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable

### Mention(s) de Danger et Mention(s) de mise en garde

H226: Liquide et vapeurs inflammables.  
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241: Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage/...] antidéflagrant.  
P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.  
P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.  
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.  
P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P501: Éliminer le contenu/récipient dans: Respecter les Dispositions Réglementaires Locales.

### Pictogramme(s) de Danger



### Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. Siltech Corp. ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. Siltech Corp. n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.